

yaie un vaste champ de sainfoin, dont la récolte était plus que quadruple, à contenance égale, de celle du pré dont je viens de parler. Pourquoi alors laisser subsister des prés de si mauvaise nature, et ne pas les labourer pendant quelques années ?

Généralement on ne sème qu'une seule espèce de graine pour faire un pré artificiel, soit trèfle, soit luzerne, soit sainfoin. Je ne blâme pas cette méthode quand elle est employée en guise d'assolement ; mais quand les terrains non arrosés recèlent tant de plantes qui ne sont pas fourragères, pourquoi les conserve-t-on dans cet état !

Le choix des graines pour faire des prés naturels est facile à faire. Autant que possible, les légumineuses vivaces doivent être préférées, puis les graminées, viennent ensuite. Parmi les premières, je dois citer les trèfles rustiques, fleurs blanches et rouges, la vesce des prés à fleurs purpurines, la lupinide, ou minette dorée, qui s'accoutument également de toutes sortes de terrains et d'expositions.

Dans la famille des graminées, j'ai une prédilection particulière pour le mil, les paturins, la boule laineuse, le fromental et les ray-grass. Je rejette, de mon choix, toutes les fétuques, le dactyle pelotonné, la brise-tremblante et les bromes. Ces dernières graminées ne conviennent qu'aux chevaux, quand encore on a soin de couper les foins de bonne heure et qu'ils ne sont pas avariés. Je ne parle pas de la cyosure-crotelle, ni de la flouve odorante, dont les chaumes sont ni menus, qu'ils n'entrent jamais que pour une très-faible quantité dans les fourrages.

Il n'est pas hors de propos de recommander ici, aux personnes qui veulent convertir des champs en prés naturels, de bien préparer le sol avant de répandre les grains, soit au printemps, soit en automne. Un défoncement est toujours nécessaire, afin que les jeunes pousses ne périssent pas par les grandes chaleurs, ou ne soient pas soulevées par les gelées d'hiver.

Il n'est pas toujours nécessaire de labourer un vieux pré pour changer presque totalement sa nature ; il suffit d'enlever les mousses qui le tapissent, de répandre ensuite, en saison convenable, les bonnes graines que nous venons d'énumérer, puis de fumer avec du terreau provenant de balayures de rues et d'un mélange de cendres de lessive. Dès la première année on aura déjà une récolte passable. — VIONNET.

De l'élevage du cheval en ferme (Suite.)

III

La jument partout fait le poulain ; l'élevage à la ferme doit faire le cheval.

Tout jeune cheval doit être considéré comme devant servir à la selle aussi bien qu'à la charrette.

Les premières leçons de dressage doivent être données au poulain par ceux qui l'ont soigné, ou, du moins, par ceux avec qui il est le plus familier, par ceux qu'il aime davantage.

On commencera par promener le poulain avec couverture, à angle et croupière, promenades qui seront renouvelées autant que besoin sera, en ajoutant, dès la seconde ou la troisième, une selle légère.

On aura soin, dans ces promenades, de mener le poulain d'abord dans les chemins non fréquentés, pour ne l'exposer que graduellement aux rencontres.

On ne le fera jamais revenir à la ferme par la même route ; on l'habituerà à ne point s'effrayer des objets étrangers qui pourraient se présenter ; on le fera passer et repasser près des terres, des arbres, des flasques d'eau, sur les ombres et les taches noires, etc. ; on le fera aussi traverser des champs labourés, gravir et descendre de petites collines, le tout pour lui assurer les pieds et lui imprimer des allures franches.

Le poulain ainsi préparé, il s'agira de le monter. Le poulain alors devra être âgé de dix-huit mois, le monter avant serait dangereux. La personne aimée s'en chargera. Pour l'y déterminer, elle le caressera, le flattera, plus que jamais. Le contentement obtenu, le cavalier s'appliquera, par tous les moyens imaginables de douce fermeté, à faire marcher le poulain droit devant lui, au pas. Il ne brusquera pas, il ne frappera pas, mais il ne cédera pas. Il exigera doucement.

Si le poulain témoigne trop de résistance, on fera marcher devant lui un autre cavalier monté sur un cheval que le poulain connaît. Puis, au lieu d'un homme à cheval, on fera marcher un homme seul, tenant le licol et imprimant au récalcitraut un doux entraînement. L'homme pourra tenir à la main quelque friandise qu'il montrera de temps en temps au poulain pour le déterminer à le suivre. En s'y prenant ainsi, quelques sorties suffiront toujours pour amener le poulain à marcher seul.

On devra alors l'habituer à obéir aux diverses impulsions du cavalier, à prendre à droite, à gauche, à tourner sur lui-même aux divers attouchements de la bride ou aux commandements d'usage. On devra l'habituer de même à changer le pas à la simple pression du genou.

Lorsqu'il en sera là, on le mettra au trot, non pas en sortant de l'écurie, — il ne le ferait pas de bon cœur, — mais graduellement, de manière à arriver au plus grand trot à une distance déjà assez considérable. Lorsqu'il saura parfaitement trotter, on le lancera au galop. On l'habituerà, dans toutes ces allures rapides, à se dérouter, à tourner ou franchir les obstacles sans ralentir le pas. On l'habituerà aussi au bruit le plus possible. Le voisinage de la mer est alors d'un puissant secours. Si cette ressource manque, on se munira d'un pistolet et on fera d'abord claquer des capsules à ses oreilles, puis de vraies décharges. On lui fera aimer cette odeur et l'éclat de la poudre, et on répètera ces mêmes exercices au milieu de ses courses les plus effrénées.

Toutes ces leçons de dressage seront données lorsque le poulain sera encore à jeun, ou, du moins, lorsque la digestion sera faite ; car il est aussi pénible aux animaux qu'à l'homme d'agir violemment, de courir l'estomac plein.

On aura soin aussi, dans ces allures rapides, d'éviter les sols trop durs, tels que les pavés des routes et les chemins pierreux. Ce n'est qu'à la longue que le jeune cheval pourra s'habituer à ces rudes chocs qui, dans les commencements, pourraient blesser ses articulations et les déformer.

Après un trot ou un galop bravement accompli, le cavalier récompensera toujours sa monture par de caresses, par de bonnes et douces paroles, et par quelque friandise dont il ne manquera jamais de se fournir à cet effet.

A un cheval ainsi dressé, il suffira d'une ou deux leçons pour l'amener parfaitement à trainer la charrette ou à tirer la charrue.

IV

Généralement, dans une ferme, on néglige trop les soins de propreté qu'exige le cheval. On ne doit cependant pas ignorer le proverbe qui dit qu'un animal bien pansé est à moitié nourri, et que le jeu de l'étrille équivaut à un picotin d'avoine.

Le pansage rend la peau plus souple, plus fine, le poil luisant, les articulations souples, et agit de la manière la plus heureuse sur la vigueur, la bonne humeur, le contentement et la santé de l'animal. Sans le pansage il est pour ainsi dire impossible qu'un cheval se porte bien. Dans tous les cas, il sera chagrin, irritable, mal à l'aise, et ne rendra qu'à contre-cœur le service qu'on lui demande.

Exigez donc que le pansage, et quelques pressants que puissent être les travaux, soit régulièrement et soigneusement donné, sinon une fois par jour, au moins trois fois par semaine.

Ce pansage ne sera point un simple bouchonnage fait à la hâte, comme cela se pratique même dans les fermes qui ont la réputation d'être bien tenues, mais un bon pansage, un pansage complet, un vrai pansage, tel qu'on le donne aux chevaux de cavalerie dans les armées. Voici comment on opérera :

Le cheval sera conduit dehors, et attaché soit à la porte de l'écurie, soit, si le temps est mauvais, sous un hangar.

Le palefrenier commencera l'opération du côté droit. Il pren-